



FR

CONSEIL DE DIRECTION
87^{ème} session
Rome, 21-23 avril 2008

UNIDROIT 2008
C.D. (87) 10
Original: anglais
Mars 2008

Point n° 10 de l'ordre du jour : Principes relatifs aux contrats du commerce international

(Note préparée par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Préparation d'une nouvelle édition des Principes relatifs aux contrats du commerce international</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>UNIDROIT 2007 – Etude L – Misc. 27 ; Mise en œuvre du Plan Stratégique (C.D. (87) 6, pp. 3 et 15)</i>

PRINCIPAUX PARAMETRES DE DISCUSSION PROPOSES PAR LE SECRETARIAT

Priorité			
	élevée	moyenne	Basse

I. Plan stratégique

Position unique d'UNIDROIT pour préparer un instrument non contraignant de grande qualité technique (voir l'Objectif stratégique No.1) et pour établir un ensemble équilibré de règles relatives aux contrats du commerce international en général à utiliser dans le monde indépendamment des traditions juridiques et des conditions économiques et politiques des pays dans lesquels ils doivent s'appliquer (voir l'Objectif stratégique No. 7).

II. Programme de travail 2006-2008

Oui

III. Evaluation actuelle

Considérés comme l'un des projets les plus prometteurs de l'Institut.

Calendrier	 respecté	 léger retard	 non respecté
Calendrier déterminé par le Groupe de travail/le Conseil de Direction			
Calendrier à déterminer lors de la présente session			
Problèmes à surmonter	Aucun		
Implications en personnel	Un consultant et un fonctionnaire (50%)		
Implications budgétaires	Environ €40.000 pour une session d'une semaine par an, plus €15.000 pour une réunion par an du Comité de rédaction entre les sessions du comité plénier au stade final de l'élaboration		
Recommandations/ Conseil demandé/ Décisions à prendre/ Alternatives?			

INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail chargé de la préparation des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international (3^{ème} édition) a tenu sa deuxième session à Rome du 4 au 8 juin 2007. Voir le rapport détaillé de la session : UNIDROIT 2007 – Etude L – Misc. 27 (en anglais seulement).
2. Le Groupe a été saisi de cinq documents de travail préparé par les Rapporteurs sur les sujets suivants : l'annulation du contrat, l'illicéité, la pluralité de débiteurs et de créanciers, la pluralité de créanciers et de débiteurs, les conditions, et la résolution des contrats à long terme pour une juste cause. Le Groupe a procédé à une discussion approfondie du document de travail sur l'annulation du contrat (UNIDROIT 2007 – Etude L – Doc. 100) par R. Zimmerman, le document de travail sur l'illicéité (UNIDROIT 2007 – Etude L – Doc. 100) ainsi qu'un addendum à ce document (UNIDROIT 2007 – Etude L – Doc. 100 Add), tous deux de M. Furmston, le document de travail sur la pluralité de créanciers ou de débiteurs (UNIDROIT 2007 – Etude L – Doc. 102) par M. Fontaine et le document de travail sur les conditions (UNIDROIT 2007 – Etude L – Doc. 103) par B. Fauvarque-Cosson. L'examen du document de travail sur la résolution des contrats à long terme pour une juste cause (UNIDROIT 2007 – Etude L – Doc. 104) par F. Dessemontet a été renvoyé.
3. Les Rapporteurs dont les documents ont été discutés ont été invités à préparer des avant-projets de règles sur leurs projets respectifs ainsi que des notes explicatives qui seront soumis au Groupe de travail pour discussion à sa prochaine session plénière qui se tiendra à Rome du 26 au 30 mai 2008.
4. À l'invitation de l'Institut Max-Planck pour le droit international privé et le droit étranger, le Comité de rédaction s'est réuni à Hambourg du 3 au 6 mars 2008 en vue de coordonner et mettre au point les premières versions des avant-projets de chapitres préparés par les Rapporteurs, lesquels présenteront leurs versions révisées à la prochaine session du Groupe de travail.